

Communiqué de presse  
Mercredi 13 novembre 2024

# L'ONF présent au Salon des maires et des collectivités locales



Du 19 au 21 novembre, l'Office national des forêts (ONF) participe au Salon des maires et des collectivités locales, au Parc des expositions à la porte de Versailles, à Paris. Durant trois jours, ses équipes vous accueillent pour échanger sur la gestion durable des forêts publiques, élément essentiel du développement et de l'attractivité des territoires.

## Rendez-vous au pavillon 3 sur le stand C02 !

Changement climatique, production de bois, prévention des risques naturels (feux de forêt, crues, érosion...), protection de la biodiversité et accueil du public... À l'heure où les forêts publiques font face à de multiples enjeux, **les défis à relever sont nombreux**. Autant de thèmes que l'ONF va aborder pendant ce Salon des maires et des collectivités locales.

Ses équipes mettront en avant **l'engagement quotidien des élus et des forestiers en faveur de la gestion forestière**, tout en illustrant la richesse et la **diversité des actions** qu'ils portent sur les territoires.

Sur l'espace de l'ONF, **différentes ressources seront mises à disposition** et consultables :

- Le **portail des collectivités** : ce service en ligne destiné aux collectivités propriétaires de forêts, soumises au régime forestier, apporte aux élus les informations clés sur leur forêt : carte, programme d'aménagement et de coupes, contact, etc... De nouvelles fonctionnalités enrichissent régulièrement cet outil qui rassemblent plus de 6 300 collectivités aujourd'hui.
- Une **carte interactive** : présentant des projets conduits par l'ONF avec les collectivités propriétaires des forêts. De la valorisation du bois local, à la restauration de milieux écologiquement intéressants en passant par la prévention des risques naturels, 34 initiatives locales réparties sur l'ensemble du territoire national sont ainsi référencées et décrites.



## L'ONF AUX CÔTÉS DES COMMUNES FORESTIÈRES

En France, près de trois millions d'hectares de forêts appartiennent à des collectivités territoriales dont la grande majorité aux communes. Elles sont un levier essentiel pour les territoires, leur aménagement et leur développement économique. Unique gestionnaire des forêts publiques françaises, l'ONF accompagne et conseille les élus dans la gestion durable, la mise en valeur et la préservation de leur patrimoine forestier. Ce travail s'opère en étroite collaboration avec la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) qui s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat pour la période 2022-2025.